

FORAGE D'EAU

Création d'un forage essai au titre de la rubrique 1.1.1.0 de l'article R.214-1 (regime de la déclaration)

Entreprise

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE
29 rue de Dole
70100 Champvans
06 82 06 85 09
stephaneclaeyman@hotmail.fr

Nom et adresse du pétitionnaire :

GAEC DU SOLEIL COUCHANT
2 chemin de sous Chêne
39800 BESAIN
06-21-27-06-53

Maître d'œuvre

GAEC DU SOLEIL COUCHANT
2 chemin de sous Chêne
39800 BESAIN
06-21-27-06-53

SOMMAIRE

Identité du demandeur	page 3
Emplacement du forage	page 3
Carte IGN	page 4
Carte cadastrale	page 5 et 6
Description de l'ouvrage	
Carte géologique	page 7 et 8
L'ouvrage	page 9
Déroulement des travaux	page 10
Contexte environnementale	page 10 et 11
Evaluation des incidences NATURA 2000	page 12, 13 et 14
Essai de pompage	page 15
Abandon du forage	page 16
Aménagement tête de puit	
Bouchon provisoire tete de puit	page 17
	page 18

IDENTITE DU DEMANDEUR

GAEC DU SOLEIL COUCHANT
2 chemin de sous Chêne
39800 BESAIN
06-21-27-06-53

UTILISATION DU FORAGE

Le GAEC DU SOLEIL COUCHANT a pour projet de créer un forage pour l'abreuvement de ses animaux.

L'ouvrage envisagé aura une profondeur de 150 m
L'exploitation prélèvera environ 4400 m³ par an.

EMPLACEMENT DU FORAGE

Commune : 39800 BESAIN

Section : ZA

Parcelle : N°145

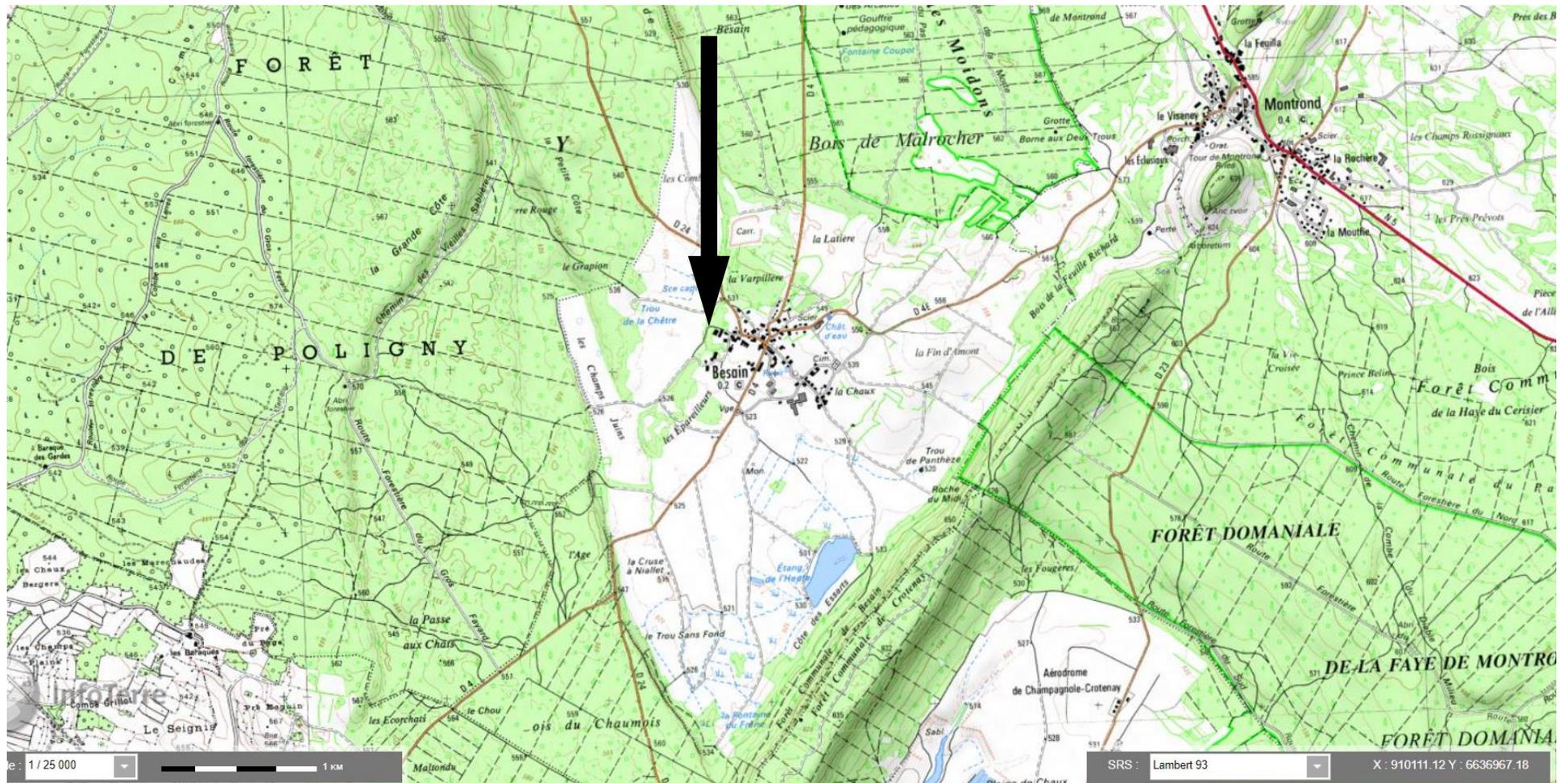
Coordonnée Lambert 93 :

X = 912791.73

Y = 6635562.93

Altitude : 529 m

Implantation du forage



STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

Plan cadastral





STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

CARTE GEOLOGIQUE

Implantation du forage



CARTE GEOLOGIQUE DE CHAMPAGNOLE

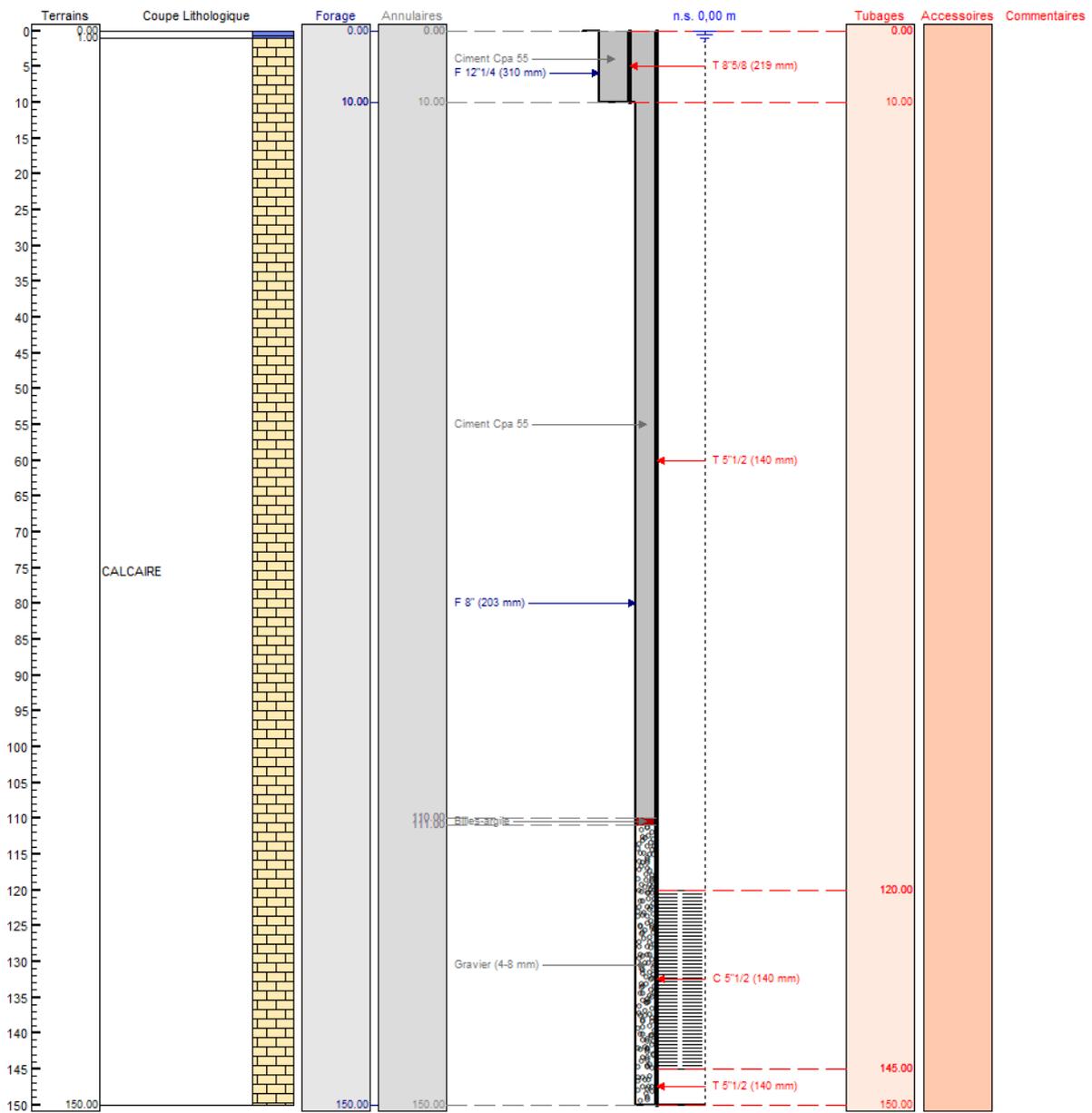
j2-3 (partie inférieure) et **j2. Bathonien**. Le **Bathonien supérieur** (**J2-3** partie inférieure) comprend, ici une formation de calcaires durs brunâtres, souvent bicolores, graveleux à oolithiques surtout vers le sommet. Ces niveaux dont l'épaisseur peut atteindre 60 m environ ont livré : *Trocholina conica*, *Meyendorffina* sp. et des organismes microscopiques en écailles de poissons analogues à ceux décrits en association avec des *Meyendorffina* dans le Bathonien supérieur du Bassin de Paris. Dans la partie nord de la feuille, ces niveaux reposent sur la surface supérieure taraudée d'un ensemble principalement formé de calcaires compacts (avec niveaux oolithiques à Polypiers au sommet). Ce deuxième ensemble (40 à 50 m d'épaisseur) a été cartographié là sous la notation **j2c**. Les strates marno-sableuses et plus ou moins conglomératiques de sa base ont livré *Am. neuffensis* roulée et *Opp.* cf. *aspidoïdes* (L. A. Girardot). Cette formation n'existe pas aux Planches (et dans le Haut-Jura en général). Elle est ici lacunaire ou remplacée par des marno-calcaires (**j2a**) gréseux, micrograveleux à Foraminifères et Myacidés, qui reposent sur 15 m au minimum de calcaire oolithique blanchâtre à stratification entrecroisée, offrant le faciès « grande oolithe » (**j2a**) et dont la surface supérieure est taraudée. A la gare de Syam, cette dernière formation est épaisse de quelques mètres (et bloquée sur la carte avec **j2c**). Dans la partie NW de la feuille, où le manque de coupes continues ne permet pas d'étudier en détail les différentes formations rencontrées, les couches à faciès intermédiaire ou de passage entre **j2a** et **j2c** ont été notées **j2b**.

Fz et FzT. Alluvions modernes; Alluvions modernes et tourbe. Ont été cartographiés sous la notation **Fz** les dépôts de graviers, sables et limons, liés aux cours d'eau, ou déposés dans des dépressions fermées. Le symbole **FzT** a été employé pour désigner les mêmes alluvions auxquelles est liée de la tourbe.

Fy. Alluvions anciennes. Sous cette notation ont été cartographiés des graviers, sables et limons qui paraissent plus anciens que les alluvions récentes sans qu'on puisse préciser exactement leurs relations avec les dépôts glaciaires.

G. Alluvions glaciaires indifférenciées. Les dépôts glaciaires occupent de grandes surfaces et sont souvent exploités (Crottenay, Champagnole, Syam...). Ils

EQUIPEMENT DU FORAGE



Le tubage du forage dépassera de 50 cm du sol fini.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le premier jour mise en place du matériel, début de foration

Le deuxième jour : foration, nettoyage par air lift, mise en place des PVC lisse et crépiné, pompage par palier de 1h puis début du pompage de 72h

Le troisième jour fin du pompage de 72h repli du matériel

La margelle est à la charge du client un document lui est remis à la fin du chantier lui permettant de la réaliser selon les normes en vigueur (annexe 2).

A la fin du chantier un bouchon de sécurité avec cadenas sera posé afin d'éviter tout risque d'intrusion d'objet et de produit dans le forage (annexe 3).

Les sédiments extraits seront mis en fond de fouille (tranchée pour le raccordement électrique et eau), ils n'ont pas besoin d'être traités car aucun produit à part l'air n'est utilisé pour la foration.

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Le forage se situe à une distance conforme avec les activités avoisinantes selon l'arrêté du 11 septembre 2003

A moins de 200 m d'une décharge et installation de stockage de déchets ménagers ou industriels		non
A moins de 35 m d'ouvrage d'assainissement collectif ou non collectif		Non
A moins de 35 m de stockage d'hydrocarbure		Non
A moins de 35 m de bâtiment d'élevage		Non
Dans une zone de captage		Non
Dans une zone de natura 2000		Non
Dans une zone ZNIEFF 1		Non
Dans une zone ZNIEFF2		Non
Dans une zone humide		Non
Compatibilité du projet avec le SDAGE	Oui	

Liste des ouvrages recensé dans un périmètre de 500 m :

Identifiant national	nature	profondeur
BSS001NFXR	PUITS	10
BSS001NGAV	CAVITE-NATURELLE	



FORMULAIRE DES EVALUATIONS DES INCIDENCES NATURA 2000

version du 20 septembre 2011

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET ET DE SON PROJET

Désignation du projet ou activité : **Réalisation d'un forage**

Commune(s) : BESAIN

Département(s) : 39

Région(s) : BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Nom du porteur de projet ou organisateur de l'activité / dénomination ou raison sociale, forme juridique et qualité du demandeur : **GAEC DU SOLEIL COUCHANT**

Coordonnées du porteur de projet ou organisateur de l'activité :

- adresse postale / adresse du siège social : **2 CHEMIN DE SOUS CHENE 39800 BESAIN**
- téléphone : 06 21 27 06 53
- courriel :

Date : 11/01/2022

Cachet et signature :



Les projets, travaux ou manifestations soumis à une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000 sont celles ou ceux qui sont mentionnés explicitement dans l'une des 2 listes, nationale ou locale explicitées dans le document « Mon projet est-il soumis à évaluation des incidences Natura 2000? » téléchargeable sur le site de la DREAL Franche-Comté :

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

ETAPES D'UNE EVALUATION D'INCIDENCES

ETAPE 1

EVALUATION PRELIMINAIRE

L'évaluation préliminaire comporte une présentation simplifiée, une carte de localisation du projet et des sites Natura 2000 qu'il peut concerner ou une explication permettant de le situer par rapport à ces sites, un exposé sommaire des incidences.

Loin, à l'extérieur d'un site, si l'absence est évidente, l'évaluation est achevée.

A l'intérieur d'un site un plan détaillé est ajouté. Si l'évaluation conclut à l'absence d'effet sur le site Natura 2000, sous réserve de l'accord de l'Autorité compétente, l'évaluation est terminée.

Description simplifiée de mon projet

Création d'un forage pour abreuvement des animaux

Pour m'aider la description peut comprendre les données suivantes :

- implantation du projet : ...
- travaux nécessaires au projet : ...
- accès, stationnement, zone de logistique, itinéraire, accueil du public (manifestations notamment) : ...
- zones influencées par le projet : ...

Localisation de mon projet et de ce que j'ai décrit ci-dessus

Je fournis une carte lisible de localisation au 1/25 000e minimum (avec titre, légende, orientation, échelle) et une carte lisible et détaillée du projet (au 1/5 000e par exemple). Lorsque le projet se situe dans le périmètre d'un site Natura 2000, je fournis un plan de situation détaillé.

Site(s) Natura 2000 concerné(s) par mon projet. Mon projet est situé :

- dans le(s) site(s) :
- tout ou partie dans le(s) site(s) :
- hors du (des) site(s) :
- nom(s) et numéro(s) officiel(s) du (des) site(s) concerné(s): FR43 _ _ _ _ _

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

Mon projet n'est pas susceptible de porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt européen
le Projet est hors d'un site natura 2000

Mon projet peut porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt européen

J'explique pourquoi :

...

habitats naturels concernés :

espèces animales et végétales concernées :

Autres explications : *par exemple : contacts pris, mesures prises en faveur de la biodiversité, ...*

> En conclusion :

mon projet est-il susceptible d'avoir des incidences significatives sur un site Natura 2000 ?

NON : mon projet n'a pas d'incidences significatives. Je joins ce formulaire rempli au dossier et l'envoie au service instructeur.

OUI : passer à l'étape 2.

Le 11/01/2022

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

Essais de pompage

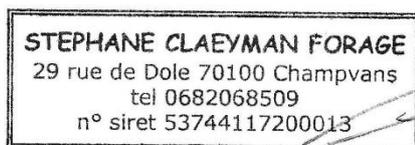
Les essais de pompage se feront avec une pompe immergée d'un débit maximal de 4 m³/h en 3 paliers de 1 h puis un pallier de 72 h.

Les eaux d'essai seront déversées dans un fossé à une vingtaine de mètre du forage. Si l'eau du pompage est chargée un filtre de paille sera mis en place

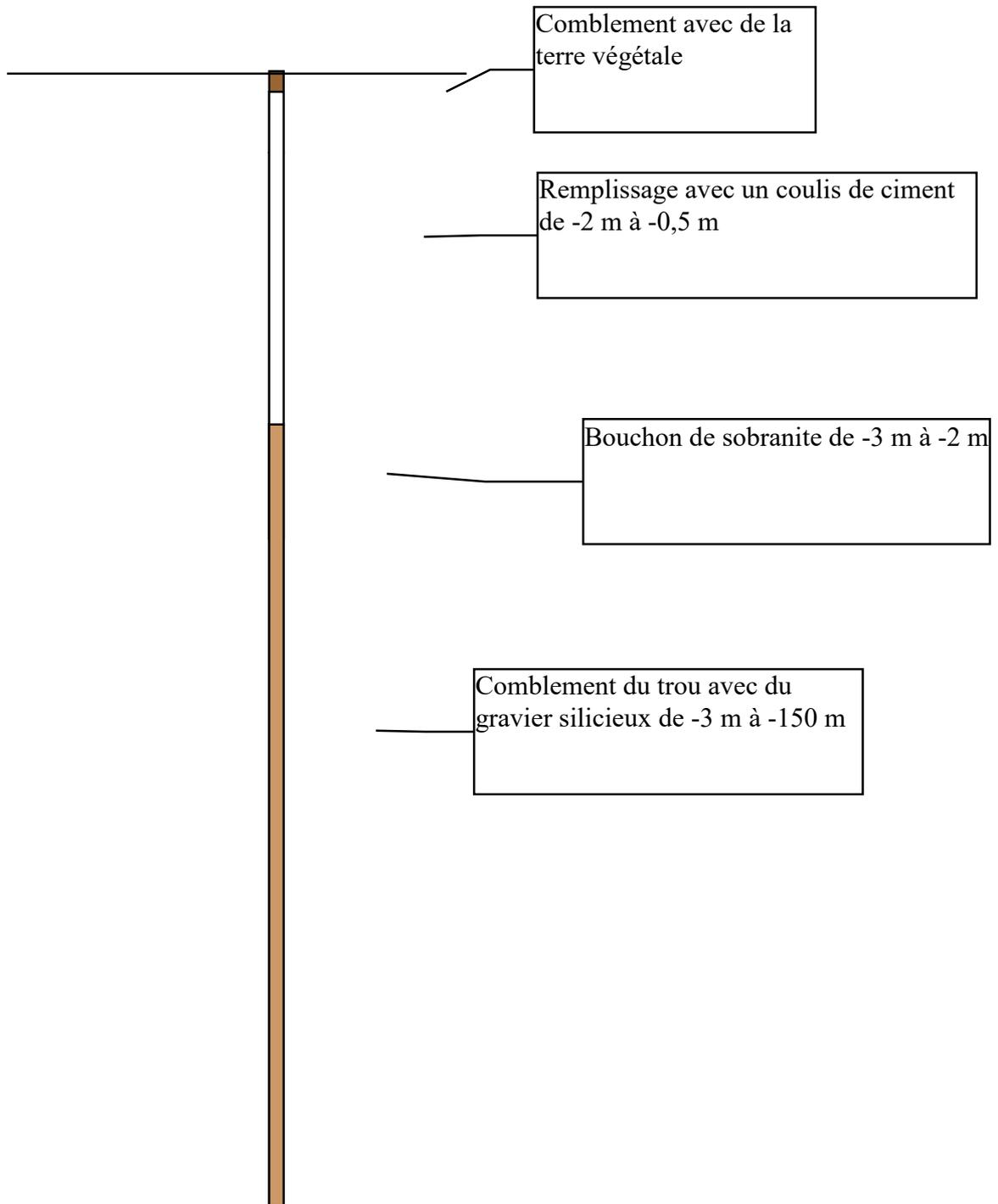
Un compteur sera installé pendant l'essai de pompage afin de vérifier le débit et une prise de niveau grâce à une sonde sera effectuée tous les quart d'heure pendant les trois premières heures de pompage puis tous les douze heures.

Un compteur définitif devra être mis en place par l'installateur de pompe.

Le 11/01/2022



Abandon du forage



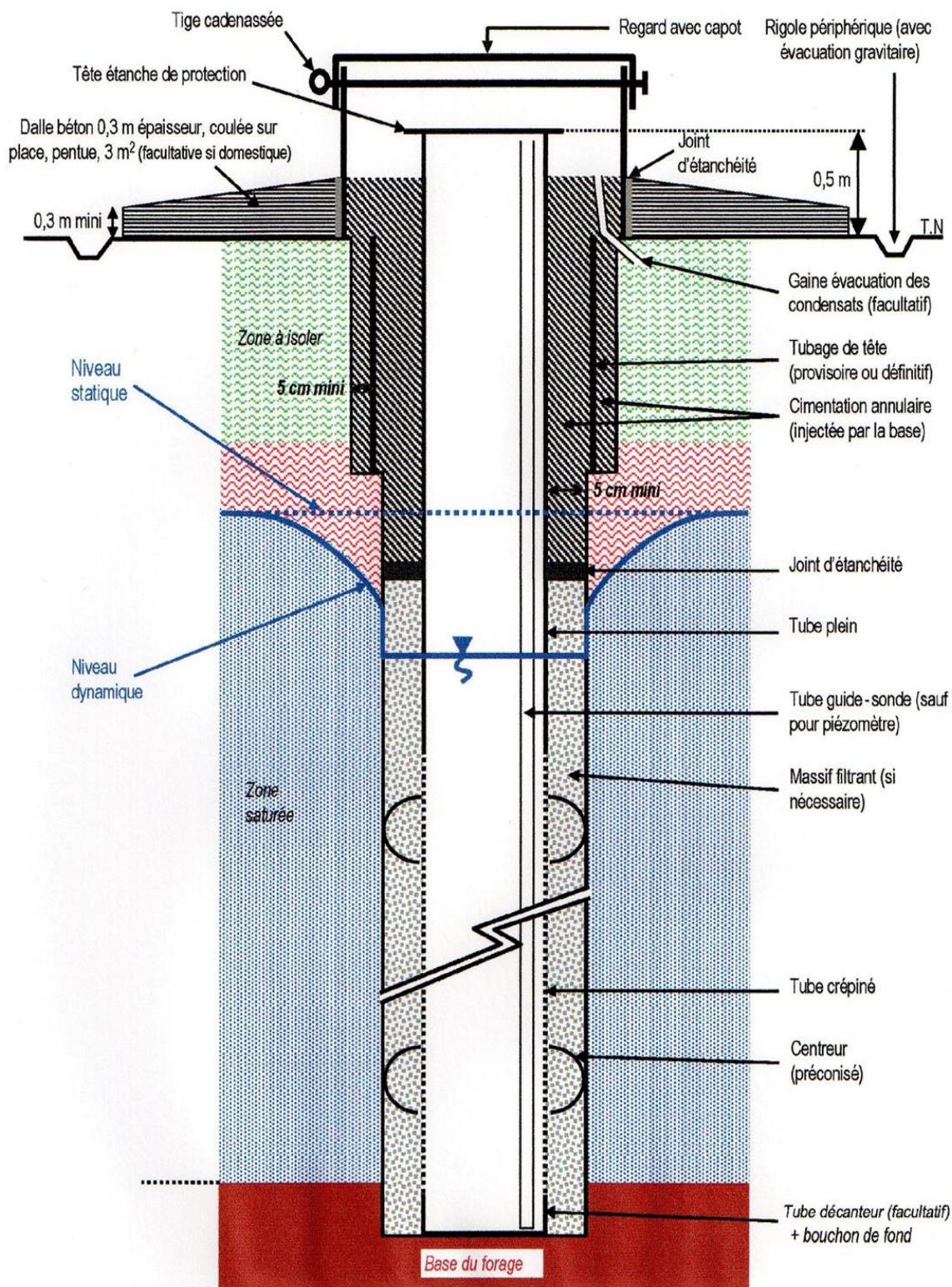


Figure 16 — Exemple de protection de la tête de forage
(Source documentaire : BRGM)



STEPHANE CLAEYMAN FORAGE